



RNCP 39809
Date d'enregistrement : 20/11/2024
Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

CAP

Maintenance des véhicules

option voitures particulières



Compétences globales

Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle Maintenance des Véhicules option voitures particulières est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules.

Les activités principales de ce technicien ou cette technicienne consistent à :

- Réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective ;
- Participer au diagnostic sur les véhicules ;
- Réceptionner et restituer le véhicule ;
- Participer à l'organisation de la maintenance.

Objectifs de formation

Maintenance périodique

- Effectuer les contrôles définis par la procédure
- Remplacer les sous-ensembles, les éléments, les produits. Ajuster les niveaux
- Effectuer la mise à jour des indicateurs de maintenance

Diagnostic

- Constater un dysfonctionnement, une anomalie
- Identifier les sous-ensembles, les éléments défectueux

Maintenance corrective

- Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments
- Régler

Réception-restitution du véhicule

- Prendre en charge le véhicule
- Restituer le véhicule

Réception-restitution du véhicule

- Approvisionner es sous-ensembles, les éléments, les produits, équipements et outillages
- Compléter l'ordre de réparation

Règlement d'examen

Les épreuves se passent en examen ponctuel.

EP1 : Préparation d'une intervention de maintenance (AFS)

EP2 : Réalisation d'interventions sur véhicule
EP2 : Chef d'œuvre

EG1 : Français, Histoire-Géographie, Éducation Civique

EG2 - Mathématiques, Sciences Physiques et Chimiques

EG3 - Éducation Physique et Sportive

EG4 - Prévention Santé Environnement

Méthodes utilisées

Presentiel:

- Cours en salle / institut pédagogique
- Travail de groupe avec ou sans outil informatique
- Utilisation de l'outil numérique
- Retours d'expérience entreprises, professionnalisations - livret d'apprentissage

Distanciel:

- synchrone (visio), asynchrone (mails) en fonction des impératifs

Modalités d'évaluations

- Au moins une évaluation par année, par matière adaptée au type d'épreuve préparée (oral, écrit, pratique)
- Examen blanc

Accessibilité



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Ne pas hésiter à contacter notre référent handicap : Mme Marielle HILAIRE.

Institut de Formation Professionnelle 43 - CFA Interprofessionnel de Haute-Loire
220 Rue des Camélias - 43370 BAINS

Tél. : 04 71 57 98 00

www.ifp43.fr



E-mail : contact@ifp43.fr

